

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	EN1	EN2	EN3	EN4	EN5	EN6
Code EAN			3256228395054	3256228395139	3256228395146	3256228395153	3256228395221	3256228395245
Libellé U			LED U RDE 40W E27 GC	LED U RDE 40W E27 GF	LED U RDE 40W E27 TC	LED U RDE 60W E27 GC	LED U RDE 60W E27 GF	LED U RDE 60W E27 TC
Marque : Logo U			U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°		340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470 Lumens	470 Lumens	470 Lumens	806 Lumens	806 Lumens	806 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	kWh	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation			X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	4000	2700	2700	4000	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	s	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées			Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104 mm	104 mm	104 mm	104 mm	104 mm	104 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60 mm	60 mm	60 mm	60 mm	60 mm	60 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40	40	60	60	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,6W	4,6W	4,6W	7W	7W	7W
Facteur de puissance	-	FP	>0.4	>0.4	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type			YKA60F6-4.6W-E27	YKA60F5-4.6W-E27-4000K	YKA60F5-CL-4.6W-E27	YKA60F6-7W-E27	YKA60F6-7W-E27-4000K	YKA60F5-CL-7W-E27
Précision d'utilisation			-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi			Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN7	EN8	EN9	EN10	EN11	EN12
Code EAN		3256228395252	3256228395269	3256228395276	3256228395290	3256228399151	3256228399212
Libellé U		LED U RDE 75W E27 GC	LED U RDE 75W E27 GF	LED U RDE 75W E27 TC	LED U RDE 100W E27 GC	LED U RDE 100W E27 GF	LED U RDE 100W E27 TC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		E27	E27	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	1055 Lumens	1055 Lumens	1055 Lumens	1521 Lumens	1521 Lumens	1521 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	9 kWh/1000h	9 kWh/1000h	9 kWh/1000h	11 kWh/1000h	11 kWh/1000h	11 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	4000	2700	2700	4000	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	104 mm	104 mm	104 mm	128 mm	128 mm	128 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	60 mm	60 mm	60 mm	70 mm	70 mm	70 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	75	75	75	100	100	100
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	8,2W	8,2W	8,2W	11W	11W	11W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKA60F6-8.2W-E27	YKA60F6-8.2W-E27-4000K	YKA60F5-CL-8.2W-E27	YKA70F6-11W-E27	YKA70F6-11W-E27-4000K	YKA70F5-CL-11W-E27
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN13	EN14	EN15	EN16	EN17	EN18
Code EAN		3256228399229	3256228399236	3256228399243	3256228399298	3256228399328	3256228399335
Libellé U		LED U MINI RDE 25W E27 GC	LED U MINI RDE 25W E27 TC	LED U MINI RDE 40W E27 GC	LED U MINI RDE 40W E27 GF	LED U MINI RDE 40W E27 TC	LED U MINI RDE 60W E27 GC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		E27	E27	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	250 Lumens	250 Lumens	470 Lumens	470 Lumens	470 Lumens	806 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	3 kWh/1000h	3 kWh/1000h	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h	7 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	4000	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	25	25	40	40	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	2,5W	2,5W	4,6W	4,6W	4W	6,3W
Facteur de puissance	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKG45F6-M-2.5W-E27	YKG45F5-CL-2.5W-E27	YKG45F6-M-4.6W-E27	YKG45F6-M-4.6W-E27-4000K	YKG45F5-CL-4W-E27	YKG45F6-M-6.3W-E27
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN19	EN20	EN21	EN22	EN23	EN24
Code EAN		3256228399359	3256228399441	3256228399939	3256228399953	3256228399977	3256228400055
Libellé U		LED U MINI RDE 60W E27 TC	LED U RDE 60W E27 CG X3	LED U RDE 75W E27 CG X3	LED U RDE 100W E27 CG X3	LED U MINI RDE 40W E27 CG X3	LED U MINI RDE 60W E27 CG X3
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A+	A+	A+	A+	A+
Culot		E27	E27	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	215	215	190	190	180
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	806 Lumens	806 Lumens	1055 Lumens	1521 Lumens	470 Lumens	806 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	7 kWh/1000h	10 kWh/1000h	10 kWh/1000h	14 kWh/1000h	6 kWh/1000h	8 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	79 mm	109 mm	109 mm	114 mm	84 mm	84 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	45 mm	60 mm	60 mm	60 mm	45 mm	45 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	60	60	75	100	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	6,3W	9,4W	9,6W	13,8W	5,6W	7,8W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKA45F5-CL-6.3W-E27	YKA60C9-9.4W E27 x3	YKA60C9-9.6W-E27 x3	YKA60M2V2-13.8W E27 x3	YKG45C9-5.6W-E27 x3	YKG45C7-7.8W-E27x3
Précision d'utilisation		-	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN25	EN26	EN27	EN28	EN29	EN30
Code EAN		3256228400062	3256228400086	3256228400093	3256228400109	3256228400123	3256228400185
Libellé U		LED U GLOBE 75W E27 GC	LED U GLOBE 100W E27 GC	LED U GLOBE 75W E27 TC	LED U GLOBE 100W E27 TC	LED U FLAM 25W E14 GC X1	LED U FLAM 25W E14 TC X1
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		E27	E27	E27	E27	E14	E14
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	300
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	1055 Lumens	1521 Lumens	1055 Lumens	1521 Lumens	250 Lumens	250 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	9 kWh/1000h	11 kWh/1000h	9 kWh/1000h	11 kWh/1000h	3 kWh/1000h	3 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	137 mm	137 mm	137 mm	137 mm	97 mm	97 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	95 mm	95 mm	95 mm	95 mm	35 mm	35 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	75	100	75	100	25	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	8,2W	11W	8,2W	11W	2,5W	2,5W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKG95F6-M-8.2W-E27	YKG95F6-M-11W-E27	YKG95F5-CL-8.2W-E27	YKG95F5-CL-11W-E27	YKC35F6-M-2.5W-E14	YKC35F5-CL-2.5W-E14
Précision d'utilisation		A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN31	EN32	EN33	EN34	EN35	EN36
Code EAN		3256228403506	3256228403551	3256228403605	3256228403612	3256228403629	3256228403704
Libellé U		LED U FLAM 40W E14 GC	LED U FLAM 40W E14 TC	LED U FLAM 60W E14 GC	LED U FLAM 60W E14 TC	LED U FLAM CDV 25W E14 GC	LED U FLAM CDV 25W E14 TC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		E14	E14	E14	E14	E14	E14
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	470 Lumens	470 Lumens	806 Lumens	806 Lumens	250 Lumens	250 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h	3 kWh/1000h	3 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	97 mm	97 mm	97 mm	97 mm	123 mm	123 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	35 mm	35 mm	35 mm	35 mm	35 mm	35 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	40	40	60	60	25	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	4,6W	4W	6,3W	6,3W	2,5W	2,5W
Facteur de puissance	-	>0.4	>0.4	>0.5	>0.5	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKC35F6-M-4.6W-E14	YKC35F5-CL-4W-E14	YKC35F6-M-6.3W-E14	YKC35F6-CL-6.3W-E14	YKC35F6-M-B-2.5W-E14	YKC35F5-BCL-2.5W-E14
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN37	EN38	EN39	EN40	EN41	EN42
Code EAN		3256228403711	3256228403728	3256228403735	3256228403742	3256228403759	3256228403766
Libellé U		LED U FLAM CDV 40W E14 GC	LED U FLAM CDV 40W E14 TC	LED U FLAM T 25W E14 GC	LED U FLAM T 25W E14 TC	LED U FLAM T 40W E14 GC	LED U FLAM T 40W E14 TC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		E14	E14	E14	E14	E14	E14
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	300	340	340 ou 300 ?	340	340 ou 300 ?	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	470 Lumens	470 Lumens	250 Lumens	250 Lumens	470 Lumens	470 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h	3 kWh/1000h	3 kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	123 mm	123 mm	97 mm	97 mm	97 mm	97 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	35 mm	35 mm	35 mm	35 mm	35 mm	35 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	40	40	25	25	40	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	4,6W	4W	2,5W	2,5W	4,6W	4W
Facteur de puissance	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKC35F6-M-B-4.6W-E14	YKC35F5-BCL-4W-E14	YKC35F6-M-T-2.5W-E14	YKC35F5-TCL-2.5W-E14	YKC35F6-M-T-4.6W-E14	YKC35F5-TCL-4W-E14
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN43	EN44	EN45	EN46	EN47	EN48
Code EAN		3256228403773	3256228403780	3256228403797	3256228403803	3256228403810	3256228403827
Libellé U		LED U MINI RDE 25W E14 GC	LED U MINI RDE 25W E14 TC	LED U MINI RDE 40W E14 GC	LED U MINI RDE 40W E14 GF	LED U MINI RDE 40W E14 TC	LED U MINI RDE 60W E14 GC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		E14	E14	E14	E14	E14	E14
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	250 Lumens	250 Lumens	470 Lumens	470 Lumens	470 Lumens	806 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	3 kWh/1000h	3 kWh/1000h	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h	7 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	4000	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	25	25	40	40	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	2,5W	2,5W	4,6W	4,6W	4W	6,3W
Facteur de puissance	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKG45F6-M-2.5W-E14	YKG45F5-CL-2.5W-E14	YKG45F6-M-4.6W-E14	YKG45F6-M-4.6W-E14-4000K	YKG45F5-CL-4W-E14	YKG45F6-M-6.3W-E14
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN49	EN50	EN51	EN52	EN53	EN54
Code EAN		3256228403834	3256228403841	3256228403872	3256228404107	3256228404114	3256228404121
Libellé U		LED U MINI RDE 60W E14 TC	LED U FLAM 40W E14 CG X3	LED U CAPSULE 15W - E14 CG	LED U RDE 40W B22 GC	LED U RDE 40W B22 GF	LED U RDE 40W B22 TC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A+	A++	A++	A++	A++
Culot		E14	E14	E14	B22	B22	B22
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	300	230	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	806 Lumens	470 Lumens	136 Lumens	470 Lumens	470 Lumens	470 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	7 kWh/1000h	6 kWh/1000h	2 kWh/1000h	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	2700	4000	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	79 mm	107 mm	50 mm	102 mm	102 mm	102 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	45 mm	35 mm	25 mm	60 mm	60 mm	60 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	60	40	15	40	40	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	6,3W	5,6W	1,6W	4,6W	4,6W	4,6W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	Non applicable	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKG45F5-CL-6.3W-E14	YKC35C9-5.6W-E14 x3	YKT25C3V2-1.6W-E14	YKA60F6-4.6W-B22	YKA60F6-4.6W-B22-4000K	YKA60F5-CL-4.6W-B22
Précision d'utilisation		-	A utiliser uniquement dans un environnement sec	Compatible réfrigérateur, hotte aspirante A utiliser uniquement dans un environnement sec	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN55	EN56	EN57	EN58	EN59	EN60
Code EAN		3256228404138	3256228404145	3256228404152	3256228404169	3256228404176	3256228404183
Libellé U		LED U RDE 60W B22 GC	LED U RDE 60W B22 GF	LED U RDE 60W B22 TC	LED U RDE 75W B22 GC	LED U RDE 75W B22 GF	LED U RDE 75W B22 TC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		B22	B22	B22	B22	B22	B22
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	806 Lumens	806 Lumens	806 Lumens	1055 Lumens	1055 Lumens	1055 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h	9 kWh/1000h	9 kWh/1000h	9 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	4000	2700	2700	4000	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	102 mm	102 mm	102 mm	102 mm	102 mm	102 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	60 mm	60 mm	60 mm	60 mm	60 mm	60 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	60	60	60	75	75	75
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	7W	7W	7W	8,2W	8,2W	8,2W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKA60F6-7W-B22	YKA60F6-7W-B22-4000K	YKA60F5-CL-7W-B22	YKA60F6-8.2W-B22	YKA60F6-8.2W-B22-4000K	YKA60F5-CL-8.2W-B22
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN61	EN62	EN63	EN64	EN65	EN66
Code EAN		3256228404190	3256228404206	3256228404213	3256228404220	3256228404237	3256228404244
Libellé U		LED U RDE 100W B22 GC	LED U RDE 100W B22 GF	LED U RDE 100W B22 TC	LED U MINI RDE 25W B22 GC	LED U MINI RDE 25W B22 TC	LED U MINI RDE 40W B22 GC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot		B22	B22	B22	B22	B22	B22
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	340	340
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	1521 Lumens	1521 Lumens	1521 Lumens	250 Lumens	250 Lumens	470 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	11 kWh/1000h	11 kWh/1000h	11 kWh/1000h	3 kWh/1000h	3 kWh/1000h	5 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	2700	4000	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	126 mm	126 mm	126 mm	77 mm	77 mm	77 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	70 mm	70 mm	70 mm	45 mm	45 mm	45 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	100	100	100	25	25	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	11W	11W	11W	2,5W	2,5W	4,6W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKA70F6-11W-B22	YKA70F6-11W-B22-4000K	YKA70F5-CL-11W-B22	YKG45F6-M-2.5W-B22	YKG45F5-CL-2.5W-B22	YKG45F6-M-4.6W-B22
Précision d'utilisation		-	-	-	-	-	-
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN67	EN68	EN69	EN70	EN71	EN72
Code EAN		3256228404251	3256228404268	3256228404275	3256228404282	3256228404299	3256228404305
Libellé U		LED U MINI RDE 40W B22 GF	LED U MINI RDE 40W B22 TC	LED U MINI RDE 60W B22 GC	LED U MINI RDE 60W B22 TC	LED U RDE 60W B22 CG X3	LED U SPOT 35W GU10 VC
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A++	A++	A++	A+	A+
Culot		B22	B22	B22	B22	B22	GU10
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	340	340	340	340	215	36
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	450
Flux lumineux nominal	lumen	470 Lumens	470 Lumens	806 Lumens	806 Lumens	806 Lumens	270 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	230 Lumens
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h	10 kWh/1000h	4 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	4000	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	77 mm	77 mm	77 mm	77 mm	107 mm	55 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm	60 mm	50 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	40	40	60	60	60	35
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	4,6W	4W	6,3W	6,3W	9,4W	4W
Facteur de puissance	-	>0.4	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKG45F6-M-4.6W-B22-4000K	YKG45F5-CL-4W-B22	YKG45F6-M-6.3W-B22	YKG45F5-CL-6.3W-B22	YKA60C9-9.4W-B22 x3	YKPAR16A3V3-4W-GU10
Précision d'utilisation		-	-	-	-	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN73	EN74	EN75	EN76	EN77	EN78
Code EAN		3256228404312	3256228404336	3256228404343	3256228404350	3256228404367	3256228404374
Libellé U		LED U SPOT 35W GU10 VF	LED U SPOT 50W GU10 VC	LED U SPOT 50W GU10 VF	LED U SPOT 35W GU10 PC X3	LED U SPOT 35W GU5,3 VC	LED U SPOT 35W GU5,3 VF
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	12 V	12 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A+	A+	A++	A+	A+	A+
Culot		GU10	GU10	GU10	GU10	GU 5.3	GU 5.3
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	36	36	36	36	36	36
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	450	650	650	550	700	700
Flux lumineux nominal	lumen	300 Lumens	390 Lumens	420 Lumens	270 Lumens	390 Lumens	460 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	253 Lumens	345 Lumens	380 Lumens	230 Lumens	345 Lumens	400 Lumens
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	4 kWh/1000h	5 kWh/1000h	5 kWh/1000h	4 kWh/1000h	7 kWh/1000h	7 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000
Température de couleur	kelvins	4000	2700	4000	2700	2700	4000
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	55 mm	55 mm	55 mm	55 mm	55 mm	55 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	50 mm	50 mm	50 mm	50 mm	46 mm	46 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	38	50	55	35	35	38
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	4W	4,6W	4,6W	3,7W	5,5W	5,5W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.4	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKPAR16A3V3-4W-GU10-4000K	YKPAR16A3V3-4.6W-GU10	YKPAR16A3V3-4.6W-GU10-4000K	YKPAR16C8-3.7W-GU10x3	YKMR16A3-5.5W-GU5.3	YKMR16A3-5.5W-GU5.3 4000K
Précision d'utilisation		A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED	LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN79	EN80	EN81	EN82	EN83	EN84
Code EAN		3256228404381	3256228404398	3256228404404	3256228404411	3256228404428	3256228404435
Libellé U		LED U SPOT R50 40W E14 GC	LED U SPOT R50 40W E14 TVC	LED U SPOT R63 40W E27 GC	LED U SPOT R63 40W E27 TC	LED U SPOT R63 60W E27 TC	LED U CAPSULE G9 30W CG
Marque : Logo U		U	U	U	U	U	U
Tension	Volt	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A+	A+	A+	A++	A+	A++
Culot		E14	E14	E27	E27	E27	G9
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	36	100	36	100	100	280
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	360	270	650	260	350	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	220 Lumens	330 Lumens	390 Lumens	364 Lumens	534 Lumens	325 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	196 Lumens	270 Lumens	345 Lumens	300 Lumens	450 Lumens	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	4 kWh/1000h	5 kWh/1000h	6 kWh/1000h	4 kWh/1000h	7 kWh/1000h	4 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h	15000 h
Nombre de cycles de commutation		X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 50000	X 20000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	81 mm	81 mm	100 mm	102 mm	102 mm	57 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	50 mm	50 mm	63 mm	63 mm	63 mm	18 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	40	40	60	40	60	33
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	3,2W	4,2W	5,9W	3,8W	6,3W	3,5W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.4	>0.5	>0.4	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané	instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKR50A1-3.2W-E14	YKR50F5-SCL-4.2W-E14	YKR63A1-5.9W-E27	YKR63F5-SCL-3.8W-E27	YKR63F5-SCL-6.3W-E27	YKG9C3-3.4W-3000K
Précision d'utilisation		A utiliser uniquement dans un environnement sec	Cette lampe ne convient pas pour un éclairage d'accentuation	A utiliser uniquement dans un environnement sec	Cette lampe ne convient pas pour un éclairage d'accentuation	Cette lampe ne convient pas pour un éclairage d'accentuation	A utiliser uniquement dans un environnement sec
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

		LED	LED	LED
N° Produit	Unité de Mesure	EN85	EN86	EN87
Code EAN		3256228404442	3256228404459	3256228404466
Libellé U		LED U CAPSULE G4 15W TC	LED U TUBE S19- 50W - C	LED U TUBE S19 - 50W - F
Marque : Logo U		U	U	U
Tension	Volt	12 V	220-240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	A++	A+	A++
Culot		G4	S19	S19
Pays d'Origine		Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)	°	300	150	150
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Flux lumineux nominal	lumen	136 Lumens	530 Lumens	650 Lumens
Flux lumineux utile assigné	lumen	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh/1000h	2 kWh/1000h	6 kWh/1000h	6 kWh/1000h
Durée de vie nominale	heure	15000 h	25000 h	25000 h
Durée de vie assignée	heure	15000 h	25000 h	25000 h
Nombre de cycles de commutation		X 20000	X 30000	X 30000
Température de couleur	kelvins	2700	2700	4000
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 95% du flux lumineux)	secondes	2	2	2
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	Non	Non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée		Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	38 mm	309 mm	309 mm
Diamètre de l'ampoule	millimètres	10 mm	38 mm	38 mm
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	15	43	50
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes		Oui	Oui	Oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	1,4W	6W	6W
Facteur de puissance	-	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		≥70%	≥70%	≥70%
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		instantané	instantané	instantané
Rendu des couleurs - IRC		≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
Distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm		Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4
Normes applicables : cf. Certificat CE de Type		YKG4C3-CL-1.4W	YKS19Q1-6W	YKS19Q1-6W-4000K
Précision d'utilisation		A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec	A utiliser uniquement dans un environnement sec
Précautions d'emploi		Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre	Choisissez la puissance de votre ampoule en veillant à ne pas dépasser la valeur maximale indiquée sur votre
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel		Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage		En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.